

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

LE DEVOIR. LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 1999

Culture Page B 8
Bourse Page B 3
Les sports Page B 6

L'Alternative: au moins 12 millions disparaissent dans la faillite du distributeur AVP

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'imbricatio financier dans lequel la nouvelle compagnie d'assurances L'Alternative est plongée risque d'entraîner une perte sèche d'environ 12 millions pour quelque 400 à 440 petits investisseurs. L'Alternative veut leur offrir de l'espoir.

«L'argent de ces petits investisseurs ne s'est jamais rendu dans L'Alternative. Il y a eu coupure entre AVP et L'Alternative. Ces investisseurs pensaient qu'ils contribuait à la mise sur pied d'une belle petite compagnie d'assurances», a résumé le nouveau président du conseil d'administration de L'Alternative, Robert Ricard, qui a pris la relève lundi dernier.

M. Ricard a souligné avoir accepté de prendre cette relève parce qu'il a été sensibilisé par des courtiers nerveux. Ces courtiers avaient, parmi leurs clients ayant investi dans cette aventure, *«des cas de vrai monde pas très drôles, des gens qui étaient sur le point de prendre leur retraite, des gens qui ont mis 15 ou 20 ans de leur vie à accumuler leur argent et qui se rendent compte, aujourd'hui, qu'il y a eu coupure»*. Ils croyaient investir dans L'Alternative, mais leur épargne n'a pas été plus loin que le distributeur AVP. *«Je pense qu'il y a quelque chose à faire pour eux. Du moins, je le souhaite. Le plus bel espoir que ces investisseurs peuvent avoir, c'est que*

leur créance [dans AVP] se transforme en participation dans L'Alternative et que cette compagnie aille bien.»

M. Ricard, qui a déjà occupé de hautes fonctions au sein de la Financière Coopérants et de la Fédération des caisses d'établissement du Québec, a pris la relève à L'Alternative une semaine après la démission en bloc de cinq de ses administrateurs. Si la jeune compagnie d'assurances répond aux normes réglementaires et que sa santé financière n'est pas remise en question — elle s'appuie sur un capital technique de quatre millions, de loin suffisant pour couvrir ses engagements envers 2500 polices souscrites —, elle doit cependant subir les contrecoups des déboires de son distributeur, le Groupe AVP, appartenant à André Charbonneau. M. Charbonneau est également le principal actionnaire de L'Alternative, avec une participation de 80 % pour une mise de fonds de 400 000 \$.

Dans son avis d'intention de faire une proposition aux créanciers, déposé lundi auprès du syndic Raymond Chabot, AVP a fait ressortir une créance supérieure à neuf millions.

«J'ai accepté de prendre la relève à la condition que M. Charbonneau remette les actions qu'il détient dans L'Alternative, des actions qui sont dissociées d'AVP, pour qu'elles deviennent la propriété des investisseurs qui ont placé de l'argent, soit dans le Groupe AVP, soit dans ses clubs de placement», a insisté M. Ricard. Il reste cependant que ces actions ne valent que 400 000 \$ aux livres alors que la mise des petits investisseurs oscille autour de 12 millions.



Pas des créanciers

Une vingtaine d'autres investisseurs, ayant engagé chacun 165 000 \$, se retrouvent dans le capital-actions de L'Alternative. Ils ne sont pas menacés par les déboires d'AVP. Mais les quelque 440 petits investisseurs ayant engagé une somme d'environ 12 millions *«devraient aussi être chez nous. Mais ils ne le sont pas»*.

Où sont passés les 12 à 13 millions des petits investisseurs? *«Je ne le sais pas. Dans les états financiers de L'Alternative, on ne retrouve qu'entre 1,5 et 2 millions»*, a répondu M. Ricard.

M. Charbonneau a accepté de mettre ses actions en garantie et de les céder s'il est possible, pour lui, de le faire dans le cadre des procédures qu'il a entreprises en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Autre condition à la venue de M. Ricard: que L'Alternative soit libérée de tous ses contrats de distribution avec AVP.

Mais Robert Ricard insiste: *«L'Alternative ne peut pas traiter ces investisseurs comme des créanciers. Ils n'en sont pas. Mais elle peut les accueillir comme des actionnaires et tout faire pour qu'ils trouvent leur compte au cours des prochaines années. En cédant ses actions à ces investisseurs, M. Charbonneau posera le meilleur geste susceptible de les aider à réaliser leur investissement et fera preuve de sa sincérité à vouloir les protéger.»*

Comme *Le Devoir* le signalait le 16 septembre, le Groupe AVP et ses sociétés affiliées n'en sont pas à leurs premières difficultés. Ce dossier, sous enquête à la Commission des valeurs mobilières du Québec, a été frappé d'un premier avis d'infraction, en 1995, pour placement illégal. L'interdiction a été levée en juillet de la même année et la CVMQ condamnait AVP à une amende de 35 000 \$ tout en lui ordonnant de rembourser les sommes recueillies, avait souligné le porte-parole de la CVMQ, Denis Dubé.

Cartel des vitamines

Le Canada sévit

AMRAN ABOCAR
REUTERS

Toronto — Cinq compagnies pharmaceutiques internationales, reconnues coupables hier du *«complot le plus étendu, le plus précis et le plus réussi»* dans l'histoire juridique canadienne, devront payer des amendes totalisant 88,4 millions.

Ces amendes, décrites par le Bureau canadien de la concurrence comme *«les plus élevées jamais imposées en vertu de la Loi sur la concurrence»*, ont été imposées pour dissuader les responsables d'un complot international sur la répartition des parts de marché et la fixation des prix des vitamines. Une enquête menée à l'échelle planétaire est en cours pour démanteler ce qu'on appelle maintenant le *«cartel des vitamines»*.

Hier, les compagnies pharmaceutiques européennes F. Hoffman-La Roche — une division de Roche Holdings AG —, BASF AG, Rhône-Poulenc S.A. et deux sociétés japonaises, Eisai et Daiichi Pharmaceutical Co., ont toutes plaidé coupables à au moins un des huit chefs d'accusation, qui remontaient à 1990. Les amendes dispensées variaient de 50,9 millions à deux millions. *«Il s'agit du complot le plus étendu, le plus précis et le plus réussi auquel le Bureau de la concurrence a été confronté au Canada»*, a déclaré l'avocat de la Couronne, D. Martin Low. *«Les entreprises qui plaident coupables aujourd'hui contrôlaient virtuellement les seules sources de ces produits.»*

Les entreprises visées sont accusées d'avoir mené un complot pour répartir les ventes et hausser artificiellement les prix de certaines vitamines, notamment les vitamines A, B2, B5, B6, C, E, le bêta-carotène et les prémélanges vitaminiques, largement utilisés dans l'industrie alimentaire.

Trois fois plus importantes

Les avocats du Bureau canadien de la concurrence ont fait remarquer que les amendes étaient trois fois supérieures à celles infligées dans des enquêtes similaires à cause du *«degré de responsabilité»* des sociétés touchées.

La firme suisse F. Hoffmann-La Roche a été condamnée à la plus grosse amende, soit 50,9 millions. Elle a vendu pour environ 382 millions de produits vitaminiques et additifs alimentaires au Canada. L'allemande BASF AG devra payer 19 millions, la française Rhône-Poulenc 14 millions, tandis que la japonaise Daiichi Pharmaceutical Co. a écopé d'une amende de 2,5 millions et que sa compatriote, Eisai Co., déboursa deux millions. Toutes ces entreprises ont un délai de 90 jours pour faire parvenir leurs paiements.

«L'amende doit être suffisamment élevée pour faire mal [à ces sociétés] et leur envoyer le message que ce genre de crime économique ne paie pas», a déclaré l'avocat de la Couronne. *«Ces sociétés se sont donné beaucoup de mal pour éviter de se faire repérer et elles y ont réussi pendant un certain temps. Mais ce genre de cartel international peut être détecté, et il sera poursuivi.»*

L'enquête a débuté l'an dernier et a commencé à offrir des résultats étonnants plus tôt cette année, ont dit les avocats, lorsque les entreprises visées ont commencé à coopérer massivement avec les autorités canadiennes.

Les avocats des entreprises pharmaceutiques ont présenté leurs excuses hier et ont assuré que ce genre d'écart ne se produirait plus. Ils ont aussi souligné leur désir de collaborer, demandant à la cour de prendre en considération *«ceux qui se sont rendus de manière indépendante et ceux qui se sont rendus lorsque les choses ont été mises au jour»*, a indiqué un avocat de BASF AG.

Alors que deux sociétés, Roche Holding et BASF AG, ont déjà accepté de payer des amendes antitrusts records à l'État américain, plus tôt cette année, Rhône-Poulenc a reçu l'immunité après avoir accepté de collaborer avec les autorités américaines.

Offre d'Onex sur Air Canada et Canadien

American Airlines entre dans la mêlée

LE DEVOIR, REUTERS
ET LA PRESSE CANADIENNE

Le président du conseil et chef de la direction d'AMR, société mère d'American Airlines, est entré dans la bataille. Il a lancé sa première salve en accusant Air Canada de jouer la carte du nationalisme. Il a également tenté de secouer les joueurs au sein de l'alliance Star en affirmant qu'en janvier dernier, Air Canada était prête à quitter Star pour se joindre à Oneworld.

De passage à Toronto hier, Donald Carty a dit déplorer la stratégie défensive déployée par le grand patron d'Air Canada, Robert Milton, *«un président né aux États-Unis qui se drapé dans l'unifolié et qui cherche à faire de toute cette histoire un enjeu nationaliste»*. M. Carty a, du même coup, fait grand état du fait qu'il était un Canadien qui a déjà été à l'emploi d'Air Canada et de CP Air, prédécesseur de Canadien International.

Mardi, M. Milton a rejeté l'offre d'achat non sollicitée de 1,8 milliard déposée par Onex, et largement appuyée financièrement par American Airlines, y voyant notamment une tentative déguisée d'American Airlines pour contrôler l'espace aérien canadien. *«Rien n'est plus loin de la vérité»*, a déclaré en conférence de presse M. Carty. Une fois conclue la fusion proposée par Onex, a-t-il soutenu, AMR vendrait éventuellement la participation minoritaire de 14,9 % qu'elle détiendrait alors dans la nouvelle société aérienne. Onex aurait en main 31 % des actions, tandis que d'autres actionnaires se partageraient les 54 % restants. *«Chaque fois qu'il a été question de cette transaction, nous avons précisé notre intention de retirer complètement notre investissement dans cette compagnie»*, a dit M. Carty. *«Je n'arrive pas à comprendre pourquoi on tente d'en faire un enjeu nationaliste. Il n'y a personne à Dallas intéressé à diriger une société aérienne canadienne. Nous avons assez de nos 800 avions. Dans cet univers d'alliances globales, nous sou-*

haitons simplement avoir des partenaires solides.»

Il a cependant fait état des faiblesses de sa compagnie sur le marché asiatique, de ses intentions de nourrir l'émergence d'une puissante plaque tournante à Vancouver et sa volonté de travailler à faire du nouveau transporteur un puissant joueur à l'échelle mondiale.

En réaction, Air Canada a tenu à préciser que *«Canadien et American Airlines ont pris contact avec Air Canada en janvier 1999 pour entamer des pourparlers en vue de réunir Air Canada à Canadien au sein de l'alliance Oneworld. Par suite d'une analyse en profondeur, Air Canada a conclu que, sans une contribution considérable d'AMR et des concessions importantes des créanciers de Canadien afin de compenser Air Canada pour son consentement à l'acquisition de Canadien et pour les pertes découlant du passage de Star à Oneworld, Air Canada n'était pas prête à accepter*

VOIR PAGE B 2: AMERICAN AIRLINES

Réduction de la dette des pays les plus pauvres

Jerry Sachs presse les grands d'agir vite

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

À quelques jours de la réunion annuelle de la Banque mondiale portant sur la réduction de la dette des pays les plus pauvres, l'économiste américain Jeffrey Sachs affirme qu'il faut aller beaucoup plus loin que ce qui a été proposé pour réduire le fardeau de ces pays car il en va de la santé, voire de la survie de millions de personnes, principalement en Afrique subsaharienne.

«On ne bouge pas assez, a lâché d'emblée hier M. Sachs, économiste de renommée internationale, lors d'une conférence de presse téléphonique. À l'approche du nouveau millénaire, on a une occasion historique pour faire ce qui doit être fait afin d'aider les plus démunis. Il faut annuler la dette des pays vraiment pauvres car des humains souffrent.»

La position de l'économiste américain, administrateur du Harvard Institute of Development et adjoint de recherche au National Bureau of Economics, n'est pas nouvelle. M. Sachs a tenu le même discours en juin lors d'une conférence durant laquelle il s'était également attaqué aux politiques désastreuses du FMI et de la Banque mondiale, qu'il tient responsables de l'extrême pauvreté sévissant en Afrique subsaharienne.

Abolition pure

M. Sachs demande donc qu'on abolisse purement et simplement les dettes bilatérales contractées par une quarantaine de pays en voie de développement auprès de pays industrialisés. Ces dettes s'élèvent à quelque 100 milliards de dollars américains, selon l'économiste américain.

Ce montant ne comprend pas les dettes contractées auprès d'autres crédateurs, comme le FMI (huit milliards), la Banque mondiale (environ 36 milliards), les banques commerciales (20 milliards) et la Banque africaine de développement (environ 20 milliards).

Lors du dernier sommet de G7 à Cologne, les sept pays les plus industrialisés ont indiqué qu'ils voulaient alléger rapidement la dette des pays pauvres d'un montant avoi-

nant les 70 milliards. Selon Gene Sperling, conseiller économique du président américain Bill Clinton, cette somme pourrait s'élever jusqu'à 89 milliards si d'autres pays créanciers se joignent à l'initiative du G7.

Mais en contrepartie, les pays pauvres doivent combattre la corruption et encourager la démocratie. M. Sachs insiste quant à lui pour que les pays bénéficiaires s'engagent à investir notamment en santé, en éducation ou pour la lutte contre la pauvreté.

700 millions de personnes

Lors de la réunion annuelle de la Banque mondiale, qui aura lieu ce week-end à Washington, l'institution annoncera ce qu'il adviendra précisément de la dette des pays pauvres. De son côté, le Comité bancaire américain prépare la législation pour la remise de la dette et la vente d'or par le FMI.

Les quarante pays visés par une réduction de dette, ou une abolition comme le souhaite M. Sachs, comptent près de 700 millions de personnes. *«On parle d'endroits où les gens meurent parce qu'il n'y a pas de services publics disponibles ou parce qu'il manque de nourriture»*, a dénoncé l'économiste américain. *«Dans plusieurs pays, le nombre de calories par personne a chuté. Dans d'autres, 40 % des enfants souffrent sérieusement de malnutrition.»*

M. Sachs, qui a été notamment conseiller du FMI à l'époque de l'échec des réformes de l'institution en Russie au début des années 90, a une fois de plus cloué au pilori hier les politiques du FMI qui ont aggravé depuis 30 ans, selon lui, la pauvreté et la misère dans plusieurs pays.

Ce qui est ici remis en cause, ce sont les programmes d'ajustement structurels (PAS) du FMI — dévaluation, «dolarisation» des prix, désindexation des salaires, libéralisation du commerce, du système bancaire et des capitaux, privatisation d'entreprises d'État, réforme fiscale et privatisation des terres — que les pays pauvres doivent appliquer pour obtenir un prêt.

VOIR PAGE B 2: SACHS

«Il faut annuler la dette des pays vraiment pauvres car des humains souffrent.»



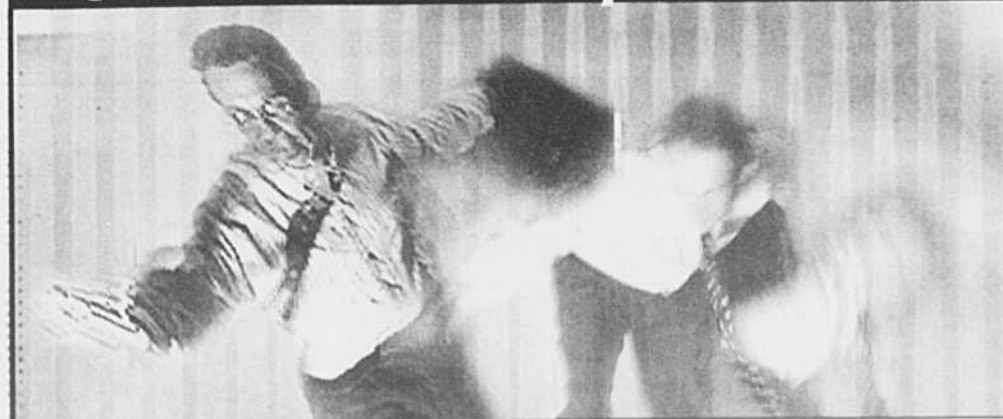
Cahier spécial

publié le samedi 2 octobre 1999

Professions

Date de tombée: le vendredi 24 septembre 1999

LE DEVOIR



ÉCONOMIE

Amiante

L'OMC repousse sa décision

Thetford Mines (Reuters) — Une table ronde de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) présidée par le Néo-Zélandais Adrian Macey a demandé hier la formation d'un comité de quatre à huit scientifiques qui seront appelés à donner un avis impartial sur la question de l'interdiction de l'amiante par la France.

Le recours à un comité scientifique, qui avait déjà été utilisé dans le dossier du bœuf aux hormones, aura cependant pour effet de retarder la décision finale de l'OMC dans le dossier de l'amiante, qui devait être rendue au plus tard en octobre.

Le comité scientifique sera chargé de se pencher sur le dossier de la plainte du Canada contre la France relativement à l'interdiction totale de l'amiante décrétée par le gouvernement Chirac en 1997.

Le Canada est l'un des plus grands producteurs d'amiante du monde.

Les positions très contradictoires de l'Union européenne (UE) et du Canada au sujet de la dangerosité de la fibre chrysotile auraient amené l'OMC à prendre cette décision.

Le comité, qui sera choisi par la table ronde à la lumière des suggestions faites par les parties et des organismes internationaux, disposera de cinq semaines pour répondre aux questions des trois membres de la table ronde.

L'OMC tiendra une deuxième audience à la fin du mois de novembre pour ensuite rendre une décision préliminaire en début d'année et une décision finale en mars 2000.

L'Institut de l'amiante satisfait

L'Institut de l'amiante, qui défend les intérêts des producteurs canadiens, s'est réjoui de la décision de l'OMC.

Son directeur, Denis Hamel, a indiqué hier que la formation d'un comité impartial — dont aucun scientifique du Canada ou de l'Union européenne ne peut faire partie — allait permettre au Canada de démontrer que l'interdiction de la France est une décision politique et commerciale basée sur aucun critère scientifique.

«*Que ce soit devant l'Organisation internationale du travail à Genève, en 1986, ou encore la Cour d'appel des États-Unis, en 1991, l'amiante a toujours eu gain de cause quand l'argument scientifique prenait le dessus sur l'aspect juridique*», a déclaré Denis Hamel.

Le Canada prétend toujours que l'amiante chrysotile est sans danger pour la santé publique lorsqu'il est utilisé de façon sécuritaire et déplore le fait que l'Europe ne fasse aucune différence, dans sa croisade anti-amiante, entre la fibre chrysotile produite au Canada et les fibres plus cancérogènes comme l'amosite et le crocidolite.

Entente chez Ford

Une hausse des prix est à craindre

Toronto (PC) — L'entente conclue mardi soir entre le fabricant automobile Ford du Canada et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile pourrait provoquer une hausse des prix des véhicules neufs pendant la durée de la convention collective de trois ans, estime un expert de l'industrie.

«*Ca semble inévitable*», soutient Charlie Reid, directeur national de la section industrie automobile de la firme de consultants Ernst & Young, de Toronto.

L'entente avec Ford, qui servira de modèle pour les autres conventions

négociées avec General Motors et Daimler-Chrysler, prévoit des augmentations de salaire et des indexations au coût de la vie de 4,5 % par année pendant trois ans aux 13 000 employés représentés par les TCA, ainsi qu'une prime de 1000 \$ par travailleur après ratification, prévue pour la fin de semaine.

Selon M. Reid, en calculant tous les frais, dont les avantages sociaux et le régime de retraite, Ford devra augmenter le prix de ses véhicules de 300 \$ en moyenne pour financer l'entente.

AMERICAN AIRLINES

SUITE DE LA PAGE B 1

L'opération. AMR a alors mis fin aux discussions. Air Canada n'a jamais voulu se joindre à Oneworld. Lufthansa et United Airlines avaient été informées de ces pourparlers.

Cause en délibéré

Parallèlement à la sortie de M. Carthy, la Cour supérieure de l'Ontario entendait les deux parties hier. Onex a allégué qu'Air Canada n'avait aucune raison de retarder une assemblée de ses actionnaires jusqu'à l'expiration de son offre, au début de novembre. Un procureur d'Onex, Neil Finkelstein, a déclaré au juge Robert Blair, de la Cour supérieure de l'Ontario, que la question se résumait à «*savoir où et quand les actionnaires pourront examiner l'offre d'AirCo*».

L'offre d'AirCo expire le 9 novembre, et la directive fédérale émise le 13 août pour 90 jours, suspendant certaines dispositions de la Loi sur la concurrence — ce qui a permis à Onex de déposer son offre —, prend fin le 10 novembre.

Air Canada a fixé au 7 janvier l'assemblée au cours de laquelle elle soumettra les offres, quelles qu'elles soient, à ses actionnaires.

M. Finkelstein estime «*déraisonnable*» de la part du conseil d'adminis-

tration d'Air Canada de ne tenir la rencontre qu'après l'expiration de l'offre. «*Il n'existe aucune preuve qu'il y ait une proposition à l'horizon, ni aucune indication qu'il pourrait y en avoir une*», dit-il.

«*Est-il déraisonnable de la part du conseil d'administration d'Air Canada de dire qu'il ne sait pas s'il y aura d'autre offre?*» s'est demandé le juge Blair en soulignant que l'offre d'Onex a été faite à peine quelques jours après que la directive fédérale eut pris effet. Le juge Blair a mis en doute le fait qu'une société qui fait une offre pour racheter une entreprise dont elle est elle-même actionnaire puisse prendre le contrôle du programme d'activités de cette entreprise.

Si le tribunal donne raison à Onex, Air Canada sera forcée de révéler rapidement la contre-proposition qu'elle entend présenter, dit l'un des dirigeants d'Onex, Nigel Wright.

Le procureur d'Air Canada, Sean Dunphy, allègue que ce n'est pas le rôle du tribunal d'obliger les dirigeants d'entreprise à prendre des décisions qu'ils ne jugent pas opportunes. «*Il faut laisser les dirigeants faire leur travail du mieux qu'ils peuvent [...] c'est pour cela qu'ils ont été engagés*», a-t-il déclaré.

Le juge Blair a pris la cause en délibéré mais a promis de rendre sa décision le plus tôt possible.

Réserves d'or

Les producteurs applaudissent aux idées du FMI

Washington (AFP) — Le Conseil mondial de l'or a salué hier les réflexions du Fonds monétaire international (FMI) pour trouver une solution alternative à la vente sur le marché d'une partie de ses réserves de métal jaune pour financer l'allègement de la dette des pays les plus pauvres.

Le conseil, qui représente les producteurs d'or, s'était fortement opposé aux ventes d'or par le FMI, évoquées depuis plusieurs années, en raison de l'impact négatif sur le prix du métal jaune mais aussi parce que cela toucherait «*précisément les pays que l'initiative [d'allègement de la dette] essaye d'aider*», a expliqué George Milling-Stanley, chargé de l'analyse de marché auprès du conseil.

Plusieurs dizaines de membres du Congrès américain s'étaient également opposés à l'idée de vendre l'or du FMI ainsi que les pays producteurs.

A l'origine, il s'agissait de vendre sur le marché dix millions d'onces pour une valeur d'environ 2,6 milliards de dollars. Désormais, le FMI réfléchit à une solution qui évite de mettre le métal jaune sur le marché tout en ayant accès aux liquidités indispensables à l'initiative d'allègement

de la dette. Cette initiative, entérinée par les pays du groupe des sept pays les plus riches (G7) en juin à Cologne (Allemagne), représente un allègement de la dette de quelque 70 milliards de dollars, sur un total de plus de 210 milliards pour la quarantaine de pays concernés.

Le mécanisme, qui pourrait être adopté lors de la réunion annuelle du FMI à Washington la semaine prochaine, joue sur la différence entre l'évaluation de l'once d'or du FMI à moins de 50 \$ US dans ses livres de compte et le prix réel sur le marché, où il dépasse 260 \$ US.

Les pays devant de l'argent au FMI achèteraient d'abord de l'or du FMI au prix du marché pour un montant équivalent à leur échéance auprès de l'instance internationale. Il se servirait immédiatement de cet or pour rembourser son échéance. Le FMI se trouverait ainsi à la tête d'un pactole en argent liquide, sans que l'or ne quitte jamais ses coffres.

Mardi, l'Allemagne a indiqué que le G7, qu'elle préside actuellement, entend faire jouer ce mécanisme à hauteur de 14 millions d'onces d'or, pour une valeur de quelque 3,5 milliards de dollars.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A VERCHÈRES

Cottage circa. 1985. 11 pièces, style victorien, préservé, sur un splendide terrain aménagé de 20 000 pi.c.a., succession, pour vente rapide. Michel Bergeron 514-362-0940, RE/MAX Ambiance.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

PLATEAU (de Grand Pré) Beaucoup de cachet, boiserie, bois franc, 1200 pi.c.a. Lumineux, lumineux. Agents s'abstenir. 288-4808.

PLATEAU, tout rénove, 1100 pi.c. 3e, puits de lumière, boiserie. Fin nov. 125.000\$. 845-1439

121

CANTONS DE L'EST

BELLE VICTORIENNE (1886) rénovee, charme d'autrefois, boiserie, intimité, 13 pces, gar. dtle, serre, plac. gr. terrain, 35 min. pont Champlain. (450)293-5515.

MONT SUTTON A vendre ou à louer, constr. 1984. 8 pces, 2 s.b., vue splendide. Agents s'abstenir. (514)735-3104. (450)538-2461.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

AHURISSANT! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2, 6 pces, 2 s.b., vue splendide, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. A partir de 450\$. 683-4066.

DE LORIMIER-VILLERAY, 3 1/2, 1 mois, gratuit, rénove, entrée lav.séch., chauff. élec. Bois franc. 2e et 3e. 273-0064. 781-0282.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

JEANNE-MANCE Laurier, 2e, 6 pèces, rénove, chauffé, eau ch. Entr. lav.séch. 650\$. 272-5683. 737-3563.

OUTREMOY (Bernard). Beau 5 1/2, chauffé, tr. éclairé, 3e, balcon, tr. équipé, libre dec. 8155\$m. Poss. stat. 495-9776.

OUTREMOY ADJ. rue Hutchison, grand 7 1/2, complètement rénove, 2e. 637-3168 Sam ou Christina.

PIED-A-TERRER est de Montréal, 2 1/2, 500\$ tout compris. Références. 648-0177. 464-7738.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

AYLMER, 10 min. c.v. Ottawa et pentes de ski, maison meublée, cadre champêtre. 15 nov. au 15 fév. (819)682-0695.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS - MONTMARNASSE et BASTILLE. Condos 2 1/2 sem. et longue durée. Grand et beau confort. (514)352-1059.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, maison santé, 15 min. Bromont ou Orford, style «Country living». Panorama exceptionnel, tranquillité, sem./mois. (514)481-6352.

CHARLEVOIX, au pied du massif. Vue imprenable sur fleuve. Maison ou chalet. (514)842-2394.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ENTRE BROMONT et Orford, pour rénover avec la tradition rurale, maison ancestrale sur ferme active, moutons, chevaux et poules, poêle 2 pnts. Toute équipée. 9 oct. au 16 avril. (514)331-7692. (450)539-2943.

ILES-DE-LA-MADELINE

Maison 2 étages, emplacement et ensoleillement optimaux, restaurée avec goût, toute équipée. Libre immédiat, sem./mois-saison. 425\$/sem. (819)668-4236 soir ou message.

176

CHALET À LOUER

CANTONS DE L'EST, près Georgeville. Oct. à juil. Tout confort. 350\$/m. (819)569-6446.

ENTRELACS, bord lac Pouze (1h1/2 Mtl), 2 c.c. paisible. N.F. 60\$/jour, 300\$/sem., 900\$/mois. 1450/228-1507, (450)965-0994.

LANAUDIERE, chalet en bois rond, bord de l'eau, site exceptionnel, près réserve faunique. À la semaine. (450)835-2999.

192

ON DEMANDE À LOUER

CHERCHONS chalet à louer, 3 ch. (préférence Hautes Laurentides), 24 déc. -7 janv. (450)679-1271.

251

BUREAUX À LOUER

HENRI-BOURASSA(L'Acadie) Désire partager espace avec autres professionnels. Bureaux fermés, salle de conférence, stationnement. Libre. (514)335-9915

MÉTRO L'ANGELIER Bureau à louer, 1 400 pieds carrés, belle fenestration, 21ème étage, tous les services inclus. Demander Marc d'Alcantara. (514)255-7751.

OUTREMOY, boul. St-Joseph ouest, 550 p.c., frais rénove, 3 bureaux pour professionnels. Chauffé et élec. inclus. Libre. 495-9193. 495-2752 (fax).

301

OEUVRES D'ART

ACHAT lacurto, Fortin, Suzor-Côté, Lemieux (416)648-9292.

307

LIVRES / DISQUES

ACHAT DOMICILE LIVRES & BEAUX OBJETS 514-274-4659

LIBRAIRE d'expérience achetée à domicile. Grand pouvoir d'achat. Mtl et région. (514)914-2142.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION - de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

320

AMEUBLEMENT

DIVAN ET CAUSEUSE assortis, en velours, côté, bleu, moustache. Entretien facile. Comme neufs. Valeur 1.200\$. Prix 600\$. Message: (514)485-5718.

TABLE en travertin, 73" x 39", ovale, avec 6 chaises pastel, (2 capitaines). Comme neuf. 483-1497.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à louer un an + option achat/renouvel. 252-4229.

PIANOS DE MARQUES PRESTIGIEUSES. Entièrement restaurés. Piano forte (514)931-2245.

340

ARTICLES DE SPORT

GARDIEN DE BUT?

Équipement de gardien de but complet, grandeur adulte.

900\$, négociable.

Christian ou Pascal

Tél.: 765-9353 • Pag.: 440-9478

350

ANIMAUX

A DONNER. Femelle Rotweiler, 2-3 ans, vaccinée, chaire, entraînée aux «Jr's dog training». Gratuit, gratuit, gratuit. 849-3243. Stewart ou Kim.

430

TECHNIQUE ET MÉTIERS

Assistant-boulangier avec expérience demandé. Contactez Sylvie ou Josianne. (450) 585-3022

529

SERVICES PROFESSIONNELS

GESTION de carrière artistique. Préparation de dossiers professionnels, diffusion, financement, etc. Sylvie Rochette. 450.671.9465.

530

COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.) TOEFL. 8hrs. 200\$. Privé. 489-4222.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

LA CHORALE d'enfants «Les Voix de Montréal en Harmonie» est à la recherche d'enfants entre 8 et 13 ans, garçons et filles. Répétitions les samedis de 10h30 à 12h30, à l'église St-Étienne, sur Christophe-Colomb, entre Rosemont et Bellechasse. Renseignements: Vincent Hamel (514)728-7020.

540

SANTÉ

DR DANIEL FAIERSTEIN GODIN spécialiste en médecine homéopathique. Arthrite, rhumatisme, allergie, névralgie, maladies chroniques. 342-1123.

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3^{ème} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



Météo-Conseil

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

Environnement Canada



ÉCONOMIE

Croissance de 3 % en 1999

Airtours se dit «déçu» du rejet par Bruxelles du rachat de First Choice

Le marché britannique des voyagistes est déjà «très concentré», soutient l'UE

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le voyagiste britannique Airtours s'est dit hier «déçu» par la décision de la Commission européenne d'interdire son offre de rachat sur son compatriote First Choice Holidays.

«Il est décevant de voir que les experts européens de la concurrence n'ont pas voulu reconnaître la compétitivité de l'industrie britannique des voyages ni souhaité parvenir à un compromis avec nous», selon un communiqué du groupe. Airtours affirme néanmoins que «la décision n'affecte pas ses objectifs de croissance globaux».

Un porte-parole de la Commission européenne a annoncé hier le rejet du projet de rachat de First Choice par Airtours, soulignant que le marché britannique des voyagistes était déjà «très concentré».

Airtours, actif dans 17 pays d'Europe et d'Amérique du Nord, est le n° 2 britannique (derrière Thomson), et First Choice, le n° 4 pour la vente de forfaits à l'étranger au Royaume-Uni.

Concurrence à Transat

Au Canada, ces voyagistes livrent une concurrence au Groupe Transat. Cette décision signifie que les voyagistes Sunquest/Alba (filiale d'Airtours) et Signature (filiale de First Choice) ne pourront se regrouper.

Les experts en concurrence des quinze États membres de l'Union européenne, réunis la semaine dernière en comité consultatif, avaient déjà unanimement rejeté ce rachat en dépit de nouvelles propositions d'Airtours, parvenues début septembre à la commission. Ces propositions, notamment la vente de certaines filiales d'Airtours, n'étaient «pas suffisantes pour empêcher la constitution de position dominante», a précisé le porte-parole de la commission.

Enquête ouverte

La commission avait ouvert en juin une enquête approfondie sur ce projet de rachat de First Choice par Airtours pour 950 millions de livres sterling (2,3 milliards \$ CAN). Airtours avait abandonné sa première offre hostile, lancée pour contrer un projet de rachat concurrent par le suisse Kuoni, mais avait annoncé son intention de poursuivre son projet en tenant compte des résultats de l'enquête ouverte par la commission.

L'offre de Kuoni a échoué début juillet, n'ayant réuni que 30,7 % du capital de First Choice.

L'économie mondiale sort de la crise, selon le FMI

Le ralentissement de l'économie américaine est «inévitabile»

VIRGINIE MONTET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les perspectives de l'économie mondiale se sont nettement améliorées cette année avec la sortie de crise des pays d'Asie du Sud-Est et le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la hausse la quasi-totalité de ses prévisions pour 1999, selon un rapport publié hier.

La croissance mondiale devrait atteindre 3 % en 1999, soit 0,7 % de plus que prévu en avril, et 3,5 % en 2000. Le groupe du G7 (États-Unis, Canada, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) devrait afficher une

croissance de 2,6 % cette année (révision de +0,7 %) et 2,4 % en 2000.

Les États-Unis continuent de présenter une expansion «impressionnante», dit le FMI qui a révisé à la hausse de 0,4 % la croissance américaine à 3,7 % en 1999 et 2,6 % en 2000. Si ces prévisions s'avèrent exactes, les États-Unis se trouveront en février prochain dans leur période d'expansion la plus longue depuis le milieu du XIX^e siècle. Mais le ralentissement de l'économie américaine est «inévitabile», estime le FMI qui mise sur un «atterrissage en douceur» sans écartier toutefois les risques d'un coup de frein brutal, du fait d'une éventuelle soudaine dépréciation du dollar ou d'une chute de Wall Street.

Le Japon émerge

Le Japon semble enfin émerger de la récession et le FMI a relevé de plus de deux points ses prévisions de croissance pour 1999, qui ressortent à 1 % cette année et 1,5 % en 2000. Toutefois, la confiance des consommateurs nippons reste fragile et les stimuli budgétaires doivent être maintenus d'autant plus que l'appréciation du yen risque de limiter la croissance.

La zone euro tient ses promesses et la reprise se matérialise avec un PIB en croissance de 2,1 % en 1999 et de 2,8 % en 2000, aidé par une baisse de l'euro (-10 % par rapport au dollar depuis le début de l'année) qui devrait reprendre de la vigueur à l'avenir.

Les pays émergents touchés par la crise financière renouent quasiment tous avec la croissance sauf le Brésil, dont le PIB sera en légère récession de 1 % en 1999, perspective toutefois bien meilleure qu'anticipé en avril (révision +2,8 %).

La Corée du Sud s'est reprise «à un rythme étonnamment rapide», dit le FMI qui mise sur une croissance de 6,5 % en 1999 et 5,5 % en 2000 après une récession de 5,8 % en 1998. Les PIB de la Malaysia, des Philippines et de la Thaïlande sortent tous du rouge; seule l'Indonésie sera encore en récession en 1999 (-0,8 % après -13,7 % en 1998). Si des progrès ont été réalisés dans la réforme de leurs systèmes financiers, beaucoup reste à faire dans le secteur des entreprises, selon le FMI.

Ralentissement en Chine

La Chine, qui a traversé relativement sans dommage la crise financière, voit sa croissance ralentir à 6,6 % en 1999 et 6 % en 2000, contre 7,8 % en 1998.

Les perspectives sont plus mitigées pour l'Amérique latine où, en moyenne, la croissance stagnera (+0,1 % en 1999) avant de repartir à près de 4 % en 2000. Si les prévi-

sions ont été revues à la hausse pour le Mexique et le Brésil, elles l'ont été à la baisse pour l'Argentine, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela.

En Russie, bien que la crise de 1998 ait conduit à «des fuites de capitaux» et à «une forte chute des investissements étrangers directs», le FMI relève «un renversement dans le déclin de l'économie». C'est ainsi que le FMI a révisé en hausse de sept points la croissance du PIB russe qui devrait rester inchangé en 1999 (contre une dégradation de 4,6 % l'année d'avant). En 2000, la croissance sera de 2 %.

L'Afrique est un des rares continents qui fera moins bien que prévu, essentiellement en raison de la faiblesse persistante des prix des matières premières, même si l'augmentation des prix du pétrole a favorisé les pays exportateurs. Le PIB du continent africain devrait s'établir en hausse de 3,1 % en 1999 et de 5 % en 2000 (révision de -0,1 %).

Prévisions par pays

Washington (AFP) — Voici les prévisions de croissance, d'inflation et d'emploi pour 1999 et 2000, ainsi que les chiffres de 1998, publiés hier par le Fonds monétaire international. Les chiffres indiqués entre parenthèses représentent les révisions par rapport aux prévisions d'avril 1999 exprimées en points de pourcentage.

CROISSANCE DU PIB				
	1998	1999	2000	
■ Monde	2,5 %	3,0 % (+0,7)	3,5 % (+0,1)	
■ Pays G7	2,2 %	2,6 % (+0,7)	2,4 % (+0,4)	
■ États-Unis	3,9 %	3,7 % (+0,4)	2,6 % (+0,4)	
■ Japon	-2,8 %	1,0 % (+2,4)	1,5 % (+1,2)	
■ Allemagne	2,3 %	1,4 % (+0,1)	2,5 % (-0,3)	
■ France	3,2 %	2,5 % (+0,3)	3,0 % (+0,1)	
■ Italie	1,3 %	1,2 % (-0,3)	2,4 %	
■ G.-Bretagne	2,2 %	1,1 % (+0,4)	2,4 % (+0,3)	
■ Canada	3,1 %	3,6 % (+1,0)	2,6 % (+0,1)	
■ Zone euro	2,8 %	2,1 % (+0,1)	2,8 % (-0,1)	
■ Pays en dév.	3,2 %	3,5 % (+0,4)	4,8 % (-0,1)	
■ Afrique	3,4 %	3,1 % (-0,1)	5,0 % (-0,1)	
■ Asie	3,7 %	5,3 % (+0,6)	5,4 % (-0,3)	
■ Amérique latine	2,2 %	0,1 % (+0,6)	3,9 % (+0,4)	
■ Russie	-4,6 %	0,0 % (+7,0)	2,0 % (+2,0)	

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

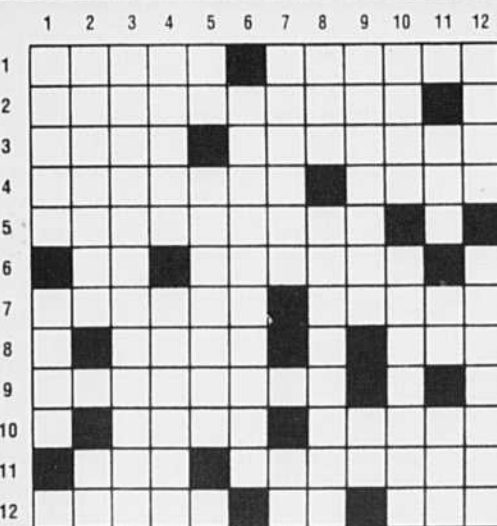
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

MOTS CROISÉS



HORizontalement

- 1- Clarte. — Peintre français (1767-1855).
- 2- Propriété des corps lubrifiants.
- 3- Farine de manioc. — Dégagement de gaz produisant des cloques au cours de la solidification de métaux.
- 4- Amine dérivée de benzène. — Brilles.
- 5- Petit niveau.
- 6- À moi. — Loi du silence.
- 7- Ruse. — Alléger.
- 8- Eloigné. — Parasite des arbres.
- 9- Ville du Québec.
- 10- Flâne. — Rétroviseur.
- 11- Hibou. — Métal.
- 12- Papillon du genre vanesse. — Lien grammatical. — Saison.

Solution d'hier

1. NUAGE 2. RAPPEL 3. AVOIR 4. CULTE 5. LIT 6. LIT 7. LIT 8. LIT 9. LIT 10. LIT 11. LIT 12. LIT

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO 700-22-003657-87, PIERRE G. MAYER vs. ARMAND DURAND, Le 05-10-1999 à 10h00 heures au 83, 29e Avenue, Ste-Marthe sur le Lac seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARMAND DURAND saisis en cette cause, consistant en: 1. micro-ondes Magnasonic, 1 téléviseur Citizen, 1 vidéo S.E., 1 unité mural en mélamine noir, 2 portes, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations: 514-350-9000 NATHALIE PAQUETTE HUISSIER DE JUSTICE, Bouchard et Associés, Huissiers de Justice

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO 500-22-028379-991, MULTI-RECYCLAGE S.D. INC. vs. ANDRÉ CHARTIER, Le 05-10-1999 à 10h00 heures au 2205, Chemin Pointe Leblanc, St-Ancet seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ CHARTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte Layton avec 2 essieux, beige et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations: 514-350-9000 MARIO MATTEAU, HUISSIER DE JUSTICE, Bouchard et Associés, Huissiers de Justice

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-247356-995

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

SIMON CADOTTE Partie demanderesse

VS. AMAL ABDULLA MOUSA ISLAM Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à AMAL ABDULLA MOUSA ISLAM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de Déclaration en divorce, aff., déclaration de l'avocat, avis à la partie déf., cert. du greffier & pièces à été remise au greffe à l'intention de AMAL ABDULLA MOUSA ISLAM.

Lieu: Montréal

Date: 20 septembre 1999

MICHEL MARTIN GREFFIER ADJOINT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO: 540-02-009643-991

COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

VITRERIE V.M. LTÉE Partie Créancière

c. 3561798 CANADA INC. Partie Intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 3561798 CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, Boul. St-Martin, Laval, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».

Une copie préavis d'exercice d'un droit hypothécaire d'une vente sous condition de justice a été remise au greffe à l'intention de 3561798 CANADA INC.

Mme Lussier Ouellette

Me Raymond Lussier

1515, boul. Chomedey, bureau 300 Laval H7V 3Y7

Lieu: LAVAL

Date: 22 septembre 1999

FRANCE LEGAULT GREFFIER ADJOINT

PRENEZ AVIS QUE Me Jacques Chapleau, notaire exerçant au 11903, boulevard Sainte-Gertrude, Montréal-Nord, Québec, H1G 5R1, (téléphone: (514) 322-1960 de 9h à 16h), est en possession du greffe et des dossiers de Me Normand Lacoste, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Denis Marsolais, président de la Chambre des notaires du Québec, en date du 23 juin 1999.

Avis d'intention de dissolution

Prenez avis que la compagnie Novation Télécom Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières du Québec la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «9048-4633 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 septembre 1999

Denis Risler, administrateur

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de :

ÉCLAT DE BRONZE INC., ayant opéré au 565A, boul. Laurier, de Mont Saint-Hilaire, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie ÉCLAT DE BRONZE INC., a fait cession de ses biens le 3 septembre 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 septembre 1999, à 10 h 00 au 465, rue St-Jean, bureau 600, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté le 13 septembre 1999

Jean-Guy Daoust, CA, SYNDIC

465, rue St-Jean, bureau 600 Montréal (Québec) H2Y 2R6

Téléphone : (514) 844-6438

Sans frais : (877) 898-6438

Syndics - Séquestres - Liquidateurs

HULL • GATINEAU • OTTAWA • MONTRÉAL

SAINT-JÉRÔME • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

COLLÈGE ANDRÉ GRASSET

Avis est par les présentes donné que la corporation de Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal a l'intention de transférer à titre gratuit la propriété du Collège André Grasset à Le Collège André Grasset (1973) Inc., une corporation sans but lucratif régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q. c. C-38), pour assurer la permanence de l'œuvre d'éducation et son bon fonctionnement; ce transfert étant exonéré du paiement du droit de mutation.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.

Montréal, le 23 septembre 1999

Réal Favreau Avocat

AVIS public

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 15 septembre 1999, a édicté les ordonnances suivantes:

18 Ordonnance relative au secteur du Quartier chinois

19 Ordonnance relative au secteur du boulevard Saint-Laurent

Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments commerciaux (R.R.V.M., chapitre S-10, a. 7)

Montréal, le 23 septembre 1999

Le greffier, M^{re} Léon Laberge

5822 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «9041-1562 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «9022-

5822 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de :

ÉCLAT DE BRONZE INC., ayant opéré au 565A, boul. Laurier, de Mont Saint-Hilaire, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie ÉCLAT DE BRONZE INC., a fait cession de ses biens le 3 septembre 1999, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 septembre 1999, à 10 h 00 au 465, rue St-Jean, bureau 600, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté le 13 septembre 1999

Jean-Guy Daoust, CA, SYNDIC

465, rue St-Jean, bureau 600 Montréal (Québec) H2Y 2R6

Téléphone : (514) 844-6438

Sans frais : (877) 898-6438

Syndics - Séquestres - Liquidateurs

HULL • GATINEAU • OTTAWA • MONTRÉAL

SAINT-JÉRÔME • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

COLLÈGE ANDRÉ GRASSET

Avis est par les présentes donné que la corporation de Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal a l'intention de transférer à titre gratuit la propriété du Collège André Grasset à Le Collège André Grasset (1973) Inc., une corporation sans but lucratif régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q. c. C-38), pour assurer la permanence de l'œuvre d'éducation et son bon fonctionnement; ce transfert étant exonéré du paiement du droit de mutation.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.

Montréal, le 23 septembre 1999

Réal Favreau Avocat

AVIS public

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 15 septembre 1999, a édicté les ordonnances suivantes:

18 Ordonnance relative au secteur du Quartier chinois

19 Ordonnance relative au secteur du boulevard Saint-Laurent

Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments commerciaux (R.R.V.M., chapitre S-10, a. 7)

Montréal, le 23 septembre 1999

Le greffier, M^{re} Léon Laberge

5822 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «9041-1562 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «9022-

5822 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 septembre 1999

Spiegel Sohmer Procureurs de la compagnie

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de :

LE DEVOIR

LE MONDE

Taïwan tremble de nouveau

Des villes ont été rayées de la carte

Dernier bilan : 2008 morts et 2826 prisonniers des décombres

ALEX PERRY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Puli — De nombreuses répliques au séisme qui a frappé Taïwan dans la nuit de lundi à mardi ont généré les secours alors que le bilan provisoire dépassait hier les 2000 morts et que l'espoir de retrouver des survivants s'amenuisait.

Une réplique du séisme, de magnitude 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter, a à nouveau secoué l'île hier à 8h14 locales, contraignant les secouristes à la recherche de survivants à interrompre leur travail à plusieurs endroits. Une autre secousse de 6,2 l'a immédiatement suivie.

Selon le centre sismologique, ces nouvelles secousses telluriques constituent des répliques du séisme de mardi matin, le plus puissant ayant touché Taïwan depuis un siècle avec 7,6 à l'échelle de Richter. Ces répliques pourront durer encore une semaine, selon les experts.

Le bilan encore provisoire du tremblement de terre s'élevait hier à au moins 2008 morts et 5276 blessés tandis que 2826 personnes étaient toujours prisonnières sous les décombres des immeubles effondrés. Seules huit personnes ont été extraites vivantes des décombres hier, selon la radio publique.

Une première équipe internationale de secours est arrivée à Puli, la ville la plus proche de l'épicentre du séisme de mardi, détruite à 98 %. Les secouristes se sont aventurés avec prudence au milieu de l'acier tordu et des blocs de béton, utilisant des appareils à détection de chaleur pour repérer d'éventuels survivants. Chaque nouvelle réplique, toujours possible, les menaçait dans leur travail délicat.

Des survivants de Puli, réfugiés dans des tentes ou parmi les ruines de leur immeuble, ont cédé à la panique quand la terre a de nouveau tremblé, cherchant alors à embarquer dans des hélicoptères chargés d'évacuer les blessés et de transporter vivres et médicaments. Les vols ont été interrompus avec la tombée de la nuit.

A Taipei, la capitale, d'autres corps



TOM SZLUKOVENYI REUTERS

Un secouriste cherche des survivants, à Taipei, dans les ruines d'un hôtel qui s'est effondré lors du séisme.

ont été retirés des décombres de l'immeuble de 12 étages, abritant un hôtel au dernier étage. Une femme retrouvée en vie est morte quelques heures après à l'hôpital. Les fortes répliques d'hier ont également atteint Taipei, où des gens se sont mis à courir dans les rues tandis que plusieurs constructions ont à leur tour été atteintes.

L'ampleur de la catastrophe de mardi a peu à peu commencé à se révéler.

Plusieurs villes dans le centre de l'île ont virtuellement disparu. Les régions comprises dans un rayon de 30 kilomètres autour de Puli sont inaccessibles, l'eau et l'électricité coupées. Le brouillard a également gêné les secours dans certaines vallées de cette région montagneuse.

Quelque cinq millions de foyers sont sans électricité et au moins 100 000 personnes sans abri.

Le tremblement de terre a déjà coûté plus de 3,14 milliards \$ US et détruit au moins 1700 bâtiments, a estimé hier un haut responsable taïwanais. Il pourrait aussi avoir pour conséquence une diminution d'un demi-point de la croissance du produit intérieur brut (PIB) taïwanais, selon une source officielle.

Le secteur de la haute technologie a également été endommagé, mais la production de micro-processeurs, dont la Chine nationaliste est l'un des premiers fabricants dans le monde, pourrait reprendre dès que l'électricité aura été rétablie. Les trois centrales nucléaires taïwanaises ont en revanche

été épargnées par le séisme, selon l'agence en ligne spécialisée dans l'information nucléaire NucNet.

Les secouristes de l'île ont reçu hier le renfort d'équipes spécialisées en provenance du monde entier dont certaines ont œuvré en Turquie le mois dernier. L'ONU a envoyé une équipe de secours «à la suite d'une décision prise en étroite consultation» avec la Chine, a indiqué le porte-parole des Nations unies, Jamel Ben Yahmed.

Une équipe de 78 spécialistes est arrivée du Japon, rejointe par 38 secouristes en provenance de Singapour. 73 experts en catastrophes en provenance des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Suisse sont également attendus.

Plusieurs milliers de corps ont été exhumés

Le TPI a enquêté sur 150 fosses communes au Kosovo

Les inspecteurs examinent maintenant les galeries d'une mine

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET REUTERS

Pristina — Les inspecteurs du Tribunal pénal international de La Haye (TPI) ont exhumé plusieurs milliers de corps de quelque 150 fosses communes au Kosovo, a annoncé hier le TPI. Une enquête sur un éventuel charnier contenant des centaines de corps dans l'une des galeries du complexe minier de Trepa est présentement en cours. Le TPI estime que quelque 350 sites suspects restent à explorer.

«Il est clair que l'enquête est loin d'être close. On signale au tribunal de nouveaux sites quasiment tous les jours. Notre effort devrait se poursuivre l'an prochain», a déclaré Kelly Moore, porte-parole pour les opérations du TPI au Kosovo.

Le TPI se refuse pour l'heure à avancer des chiffres précis sur le nombre de victimes découvertes. «Nous parlons de milliers de personnes», a toutefois indiqué Kelly Moore.

Quelque 300 experts, originaires de 14 pays, sont à l'œuvre au Kosovo.

Le TPI a inculqué en mai dernier le président yougoslave Slobodan Milosevic, le président serbe Milan Milutinovic et trois autres hauts responsables de crimes contre l'humanité pour les exactions commises au Kosovo.

Les premiers résultats de l'enquête sur l'une des galeries du complexe minier de Trepa sont attendus vers la fin de la semaine, a précisé un haut responsable français ayant requis l'anonymat.

Interrogée sur cette information, la porte-parole du TPI qui vient d'arriver à Pristina, Kelly Moore, a déclaré que

«le TPI ne donnait aucune information sur ce sujet». Elle a confirmé toutefois qu'une équipe d'enquêteurs était arrivée dans la zone nord de la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR), sous commandement français.

Cette équipe commencera aujourd'hui, notamment «avec des moyens spéléologiques», à explorer un puits d'aération de l'une des mines de Trepa, où des «traces de corps humains ont été repérées», selon le haut responsable.

Une première caméra, descendue dans ce puits en forme d'entonnoir de 10 à 15 mètres de diamètre en surface mais de 2 mètres à 35 mètres de profondeur, a filmé «ce qui pourrait correspondre à un os humain. De plus, le matériel descendu au fond du puits avait à sa sortie une forte odeur de cadavre». Toutefois, «aucune trace de vêtement n'a été repérée».

«Il y a une forte probabilité que nous tombions sur plusieurs centaines de corps mais nous devons rester très prudents», a déclaré un haut responsable français.

Plusieurs témoins ont affirmé, depuis l'entrée des troupes de la KFOR au Kosovo le 12 juin, que ce puits contient quelque 700 corps d'Albanais tués par les forces serbes. Si ce chiffre était confirmé, il s'agirait alors du plus important charnier jamais découvert au Kosovo.

Selon différentes sources, de 2000 à 3000 corps auraient été découverts dans les 150 sites inspectés à ce jour.

Fin août, le TPI avait indiqué avoir identifié plus de 400 sites de crimes, précisant que ces sites n'étaient pas tous des fosses communes.

Rencontre des membres de l'OTAN à Toronto



ANDY CLARK REUTERS

Le ministre de la Défense de la Pologne, Janusz Onyszkiewicz, à son arrivée à la réunion.

L'autonomie européenne au sein de l'OTAN est au centre des débats

JÉRÔME BERNARD
AGENCE FRANCE-PRESSE

Toronto — Les ministres de la Défense de l'OTAN ont discuté hier, lors d'une réunion informelle à Toronto, du développement d'une capacité autonome européenne au sein de l'Alliance atlantique qui permettrait à l'Europe d'agir militairement sans la participation des Américains.

Les 19 pays membres de l'OTAN ont confirmé en avril, lors d'un sommet à Washington, leur volonté de créer un pilier européen au sein de l'Alliance atlantique, mais ce concept doit encore être traduit dans les faits.

«Les ministres ont réfléchi aujourd'hui sur la façon de traduire concrètement cette autonomie européenne dans l'utilisation des chaînes de commandement, des moyens, comme les communications et le renseignement, voire des forces», a expliqué un membre d'une délégation.

Les ministres ont aussi débattu du lien entre l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seule organisation européenne compétente en matière de défense et qui est appelée à se fonder d'ici quelques années dans l'Union européenne.

Les Américains, qui soutiennent le principe d'un pilier européen au sein de l'OTAN, jugent qu'il permettra de partager le poids des dépenses militaires avec les pays européens. Ils craignent toutefois que ce projet n'aboutisse à la construction d'un processus de décision européen séparé, entraînant une

coupure au sein de l'Alliance atlantique. Le secrétaire américain à la Défense, William Cohen, a ainsi souligné lors de la réunion qu'il fallait éviter l'établissement de structures séparées, a indiqué un membre d'une délégation. Les Français, de leur côté, assurent qu'ils ne cherchent pas à renforcer les capacités européennes «contre» l'OTAN, mais «avec» l'OTAN.

Le ministre allemand de la Défense, Rudolf Scharping, a déclaré que l'«identité européenne de sécurité et de défense» s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur l'adaptation des armées des pays de l'OTAN aux nouveaux risques, qui concerne notamment les pays européens.

La campagne aérienne de l'OTAN contre la Yougoslavie a en effet jeté une lumière cruelle sur les «carences» des pays européens, les Américains ayant assuré l'essentiel des missions aériennes.

La France a estimé mardi que l'autonomie européenne ne pourra être légitime que si les niveaux de capacité de défense des Européens sont comparables à ceux des Américains. Le ministre français de la Défense, Alain Richard, a plaidé pour un renforcement des liens et de la coopération des industries de défense européennes.

Le ministre britannique de la Défense, George Robertson, qui va remplacer en octobre Javier Solana à l'OTAN, s'est fixé comme priorité le renforcement de la capacité européenne de défense au sein de l'OTAN.

E N B R E F

Des dirigeants du Hamas arrêtés

(AFP) — Les autorités jordaniennes ont arrêté hier deux dirigeants du Hamas et en ont expulsé un troisième vers l'Iran, déclenchant la colère du mouvement intégriste palestinien qui a mis en garde Amman contre les conséquences éventuelles de cette décision. Moussa Abou Marzouk, membre du bureau politique du Hamas, et porteur de la nationalité yéménite, a été expulsé vers Téhéran d'où il était venu en compagnie de deux autres dirigeants du mouvement, Khaled Mechaal et Ibrahim Ghosheh, bien qu'ils furent sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Pinochet: dans quelques jours

(AFP) — L'Audience nationale, principale instance pénale espagnole, se prononcera dans «trois ou quatre jours» sur la validité de l'ordre de détention de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet formulé par le juge madrilène Baltasar Garçon. La Chambre pénale de l'Audience s'est réunie hier pour examiner les recours déposés par le parquet contre cet ordre de détention, considérant que la justice espagnole n'est pas compétente pour juger l'ex-dictateur. Lors de sa réunion à huis clos, le procureur Ignacio Pelaez a exposé ses arguments en faveur de l'annulation de l'ordre qui a conduit à la détention du général Pinochet à Londres en octobre 1998. Les avocats de l'accusation ont en revanche défendu la compétence de la justice espagnole pour juger Pinochet pour délits de torture.

L'Irak tire

(AFP) — L'Irak a tiré hier des missiles sol-air contre des chasseurs américains et britanniques qui survolaient le nord du pays, a affirmé un porte-parole militaire irakien. Mardi, un journaliste suédois a été blessé par les éclats d'un missile lancé par un avion allié (américain ou britannique) près du site archéologique de Ur, à 375 km au sud de Bagdad. Le commandement militaire central des Etats-Unis avait pour sa part annoncé que des avions de combat américains et britanniques avaient bombardé mardi des radars militaires dans le sud de l'Irak après que des avions irakiens aient «violé» la zone d'exclusion aérienne du sud.

Raid israélien au Liban

AGENCE FRANCE-PRESSE

Saïda — Un militaire libanais a été tué et sept autres ont été blessés, dont deux grièvement, lors du bombardement aérien, la nuit dernière, de leur position au Liban-Sud, selon un dernier bilan des services de sécurité.

Un précédent bilan de même source avait fait état d'un tué et de cinq blessés dans ce raid, le quatrième de l'aviation israélienne contre l'armée libanaise depuis le début de l'année.

Des chasseurs-bombardiers israéliens ont tiré deux missiles air-sol sur leur position entre Houmine et Sarba, dans le massif de l'Iqlim at-Touffah, à l'est de Saïda, principale ville du Liban-Sud.

Un transport de troupes blindé, muni d'une batterie antiaérienne, a été touché de plein fouet, a-t-on précisé de même source.

Les militaires libanais avaient ouvert un feu nourri contre les appareils israéliens qui bombardaient vers minuit, heure locale, plusieurs cibles dans ce massif, une base des attaques des combattants du Hezbollah intégriste chiite contre la zone occupée par Israël au Liban-Sud.

Les environs d'au moins quatre villages, notamment Jbaa et Ain Qana, ont ainsi été pilonnés par l'aviation israélienne qui a tiré une quinzaine de missiles au total

contre ce massif, a annoncé la police libanaise sans faire état de victimes.

Moins de deux heures plus tôt, les appareils israéliens avaient également bombardé des vallons proches de Khirbet Silm, un village en bordure du secteur central de la zone occupée, où se sont abattus une dizaine de missiles, a-t-on ajouté de même source.

Les bombardements aériens sont à chaque fois intervenus après des attaques contre la zone occupée menées par la Résistance islamique, branche armée du Hezbollah, qui a affirmé dans des communiqués successifs avoir touché ses cibles de plein fouet.

Il était toutefois impossible d'obtenir, la nuit dernière, un bilan éventuel de victimes dans les rangs de l'armée israélienne et de sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban-Sud (ALS).

Hier soir, l'aviation israélienne avait déjà mené une première série de raids, bombardant à huit reprises des vallons du Liban-Sud proches de la zone occupée, après des attaques du Hezbollah et du mouvement chiite syrien Amal. Ces raids n'avaient pas fait de victimes, selon la police.

Depuis le début de l'année, l'aviation israélienne a mené plus de cent séries de raids au Liban, qui ont fait au total 15 tués, dont 12 civils, et 77 blessés, presque tous des civils, selon un décompte de l'AFP.

Les péronistes pourraient être les grands perdants du scrutin d'octobre

Les Argentins changent de couleur politique

L'Alliance de centre gauche domine tous les sondages

DIDIER LAPEYRONIE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — Les Argentins désignent dans un mois le successeur de Carlos Menem dans un scrutin qui marquera vraisemblablement un changement de couleur politique mais ne devrait pas remettre en cause la ligne économique d'un pays considéré, dans cette partie du monde, comme le bon élève des institutions monétaires internationales.

Sauf revirement tardif, les électeurs confirmeront le 24 octobre la tendance exprimée depuis de nombreuses semaines dans tous les sondages, prévoyant une nette victoire de l'opposition regroupée au sein de l'Alliance unissant les radicaux de l'UCR et le centre gauche du FREPASO.

Le ticket de l'Alliance formé du chef de gouvernement (maire) de Buenos Aires, Fernando De La Rúa, et du bouillant leader du FREPASO, Carlos «Chacho» Alvarez, possède à ce jour de 7 à 19 points d'avance, selon les di-

vers instituts, sur son principal opposant. L'inconnue réside *a priori* sur l'écart séparant l'Alliance de ses dauphins, qui pourrait éventuellement permettre un second tour le 14 novembre.

Les péronistes sont apparus perte de vitesse au cours des derniers mois. Le Parti justicialiste du président Menem, usé par plus de dix années de pouvoir et dont les bons résultats économiques sont entachés d'accusations de corruption, a eu toutes les peines du monde à faire bloc derrière son candidat, le gouverneur de la province de Buenos Aires, Eduardo Duhalde, secondé par l'ancien chanteur Ramon Ortega.

Longtemps critiqué par le président Menem lui-même qui a espéré jusqu'au bout une nouvelle modification de la Constitution lui permettant de briguer un troisième mandat, M. Duhalde a accumulé les maladroites comme ses déclarations intempestives sur un moratoire de la dette argentine, officiellement de 115 milliards \$ US, ayant entraîné en une journée une chute de plus de huit points de la Bourse.

La semaine dernière, l'intervention inattendue de la police après un hold-up dans une banque de la province de Buenos Aires s'est terminée tragiquement par la mort de quatre personnes, dont deux otages. Un troisième malfaiteur a été retrouvé pendu dans sa cellule au commissariat.

Cet épisode a provoqué une forte émotion dans l'opinion publique qui en a attribué la principale responsabilité à la police, mais c'est Duhalde qui, selon les derniers sondages, en a fait les frais.

Troisième force de la consultation du 24 octobre, l'ancien ministre de l'Économie, Domingo Cavallo, leader du Parti Action pour la République (AR), concepteur en 1991 de la parité dollar-peso à la base du redressement de l'économie argentine, s'estime en position de ravir la deuxième place à Eduardo Duhalde. D'ores et déjà, il a appelé les électeurs péronistes à reporter leurs voix sur sa candidature et conseille qu'il possède beaucoup plus de chances que M. Duhalde de battre Fernando De La Rúa dans un ballottage.

• CULTURE •

Champ libre

Le souffle d'Ulysse

NEKYIA - STUDY 3

Performance de Joseph Hyde et Alarie Summer, présentée le 21 septembre dans le cadre de Champ libre, quatrième Manifestation internationale vidéo et art électronique, qui se poursuit jusqu'au 27 septembre, à Montréal, au locoshop de l'usine Angus, 2600, rue William-Tremblay.

JULIE BOUCHARD

Difficile de rendre compte d'une chose qui n'existe que dans l'instant et qui ne laisse pas de traces derrière elle. Difficile de parler de *Nekyia - Study 3*, performance de Joseph Hyde, musicien, et d'Alarie Summer, écrivain, présentée cette semaine dans le cadre de *Champ libre*. Lorsqu'on assiste à l'un de ces moments où les choses se mettent en place et où, tentant de trouver leurs formes propres, elles se déploient avec force et énergie dans l'espace, comment pourrait-on les résumer sous une forme condensée? *Nekyia - Study 3* est un *work in progress*. Il sera peut-être un jour complète, mais ce jour n'est pas encore venu. Parlons quand même de ce qui était présenté mardi et qui, comme un souffle, exhale l'essence des choses.

Nekyia - Study 3 s'inspire d'un passage de *L'Odyssée* d'Homère. Ulysse se rend aux Enfers pour consulter le divin Tiresias. Mais avant d'arriver au pays des morts, il doit atteindre un pays et une ville, situés aux confins de l'océan et plongés en permanence dans une brume obscure. Ulysse reprend sa route, passe près de rochers peuplés de sirènes et de monstres surnaturels. C'est l'épisode de la Nekyia. Un adieu au monde des vivants, une descente aux enfers, un voyage

initiatique dont Ulysse reviendra couvert de gloire. Une descente qui, dans les mots de Jung, serait une descente dans les confins de l'inconscient.

Dans *Nekyia - Study 3*, les images déferlent parfois comme s'il n'était plus possible de les arrêter. Et quand le texte surgit, sous la voix d'un narrateur qui oscille entre l'interrogation et la colère, c'est pour expliquer que le langage n'a plus de prise sur les choses. Que les symboles fuient. Que le secret, celui présent dans le livre, restera inviolable. Le narrateur a beau crier, une autre voix, plus claire et plus aérienne que la sienne, le couvre. Si ce n'est la musique. Ou les images auxquelles il ne résiste plus. Mais à la fin, comme s'il remontait du plus profond des mers, le revoilà calme. Et vivant. Unissant théâtre, musique, chant et vidéo, *Nekyia - Study 3* se vit dans l'instant. Un instant où, suspendus aux lèvres du narrateur, au chant d'une sirène, et étourdis par le déferlement des images, nous nous sentons entraînés sur un rythme qui ne nous est pas tout à fait extérieur.

Joseph Hyde, tout comme Alarie Summer, est anglais, et c'est en Angleterre que tous deux ne cessent de peaufiner *Nekyia*. Depuis qu'il a obtenu un doctorat en composition musicale, Joseph Hyde continue d'explorer les applications de la technologie dans la composition musicale en lui ajoutant, mais parfois non, d'autres formes d'art, comme le théâtre, la musique, la littérature. À Montréal, il est davantage connu que son coéquipier, Alarie Summer. L'an passé, dans le cadre du Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias, Joseph Hyde avait présenté *Zatropé*, une performance liant musique et vidéo. Juste avant *Nekyia - Study 3*, *Champ libre* a présenté un extrait de *Zatropé*.

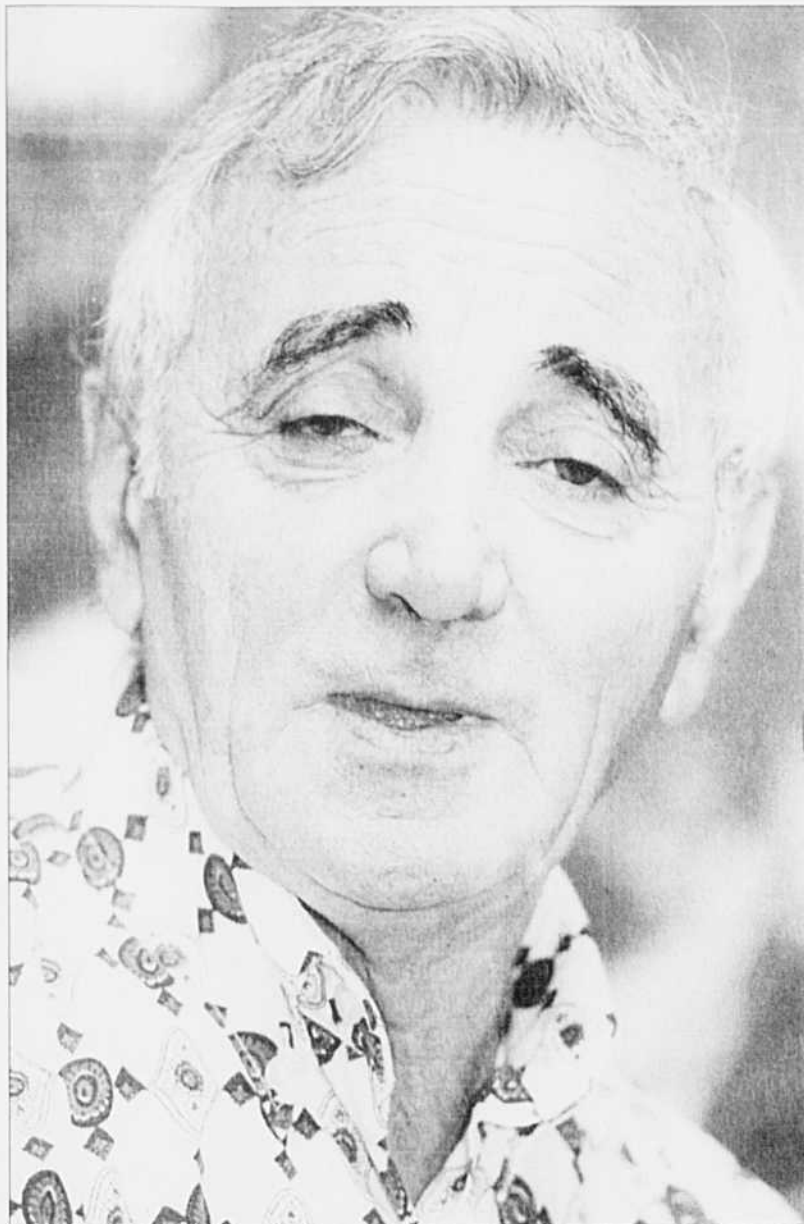
Chanson

Le retour des refrains
Monique Giroux salue Charles Aznavour

SOLANGE LÉVESQUE

L'époque des boîtes à chansons n'est plus qu'un souvenir doré, mais le goût de la chanson n'en est pas moins très vivant. Portative et populaire, la chanson se fait un public du premier venu et peut accompagner son auditeur ou qu'il soit. En plus d'amuser, de ravir, de toucher ou de provoquer, la chanson francophone joue un rôle qu'on ne devrait pas prendre à la légère: elle demeure un véhicule de choix pour la transmission de la langue dont elle rend accessibles, mine de rien, les divers niveaux. La première chaîne de la radio de Radio-Canada offre une formidable vitrine à la chanson francophone avec *Les Refrains d'abord*. La populaire émission animée par Monique Giroux a quitté la cadence quotidienne pour faire son nid le dimanche, entre 17h et 21h. Une fois par mois, l'émission diffuse l'enregistrement public d'un spectacle radiophonique donné au Cabaret, 2111 boulevard Saint-Laurent, le lundi précédent. Ce spectacle mensuel s'appelle désormais *Au Cabaret des refrains* (coup de chapeau au célébrissime *Cabaret du soir qui penche* et à son créateur et poète Guy Mauflette, l'oiseau de nuit qui a magnétisé les dimanches soirs de la radio de Radio-Canada pendant plus de quinze ans).

Lundi dernier, le premier *Cabaret* de l'automne était consacré à Charles Aznavour. Impossible de concevoir une soirée Aznavour sans *Emmenez-moi*, *For me, formidable*, *Il faut savoir*, *La Bohème* et *Les Plaisirs démodés*. Ces succès se retrouvent évidemment au programme. Dimanche prochain à 17h, les auditeurs de la première chaîne (95,1 FM) pourront donc découvrir les voix René Lajoie, Annie Cotton, Max Métraud et Eve Darcy (19 ans, première apparition en public; oh! la pureté bouleversante de son interprétation de *La Jeunesse*!). Ils retrouveront aussi l'humour engageant de Monique Giroux, la voix grave d'Eva et la fougue de Louise Forestier qui feront chanter les plus beaux refrains du prolifique



ARCHIVES LE DEVOIR

Le premier *Cabaret* de l'automne était consacré à Charles Aznavour.

auteur-compositeur-interprète. Au programme également, après la diffusion de ce spectacle, quelques extraits d'archives ainsi que deux entrevues inédites: l'une avec Aznavour lui-même

qui, paraît-il, s'offre pour ses 75 berges des projets étonnants; l'autre avec Luc Plamondon, qui sort de son mutisme non pas pour parler de... mais plutôt de... Qui écouterait bien!

Plus de 500 participants
au Concours Lux

LE DEVOIR



Plus de 90 photographes ont participé cette année à la deuxième édition du Concours Lux organisé par les Éditions Info Presse et la CAPIC.

Environ 500 pièces ont été étudiées et des prix ont été accordés dans une quinzaine de catégories, dont une nouvelle pour les étudiants.

Le photographe Roger Lemoyne a remporté le grand prix dans la catégorie reportage pour une photo de la guerre au Kosovo alors que Jean Vachon a reçu les honneurs dans la catégorie «mode/beauté publié». Dans la même catégorie, mais pour des œuvres non publiées, le grand prix va à Martin Laporte.

Carl Lessard est lauréat dans la catégorie «portrait publié», André Cornélius dans celle de «portrait non publié» et Ron Levine dans celle de «série de portraits non publiés».

Normand Robert est lauréat dans la catégorie «objet/décoration», Jean

Longpré dans la catégorie «autopromotion», Jean-François Gratton dans la catégorie «publicité», Dominique Thibodeau dans la catégorie «editorial», Carl Valiquet dans la catégorie «corporatif», Jean-François Gratton dans la catégorie «photo inédite», également lauréat dans la catégorie «photo numérique». Et John Londono est lauréat dans la catégorie «étudiant».

Cinq Gauvreau volés à Outremont

LE DEVOIR

Cinq toiles récentes de l'artiste québécois Pierre Gauvreau ont été volées à la Galerie Bernard, rue Laurier, à Outremont, dans la nuit de mardi à hier. Les œuvres de petits et de moyens formats sont évaluées à 11 600 \$ au total. Les œuvres plus anciennes de Pierre Gauvreau, qui a commencé à peindre il y a plus de cinquante ans, peuvent se vendre jusqu'à 60 000 \$.

La galerie d'Outremont a inauguré la semaine dernière une exposition consacrée aux travaux récents du peintre abstrait, signataire du manifeste *Refus global*. Pierre Gauvreau a

également connu une longue et importante carrière à la télé de Radio-Canada, notamment comme scénariste de séries, dont *Le Temps d'une paix* et *Le Volcan tranquille*.

La porte du 90 de la rue Laurier Ouest a été fracassée au petit matin, avant-hier. Le système d'alarme de la galerie a fonctionné. D'ailleurs, les auteurs du larcin ont également dérobé les étiquettes des œuvres, peut-être pour faciliter l'identification des œuvres abstraites et colorées. «Ce sera très difficile de les revendre», jugeait hier Ganguido Fucito, directeur de la Galerie Bernard, qui ajoutait avoir déjà prévenu la police et

d'autres galeristes de Montréal.

Il estimait tout de même heureux que les auteurs du vol n'aient pas en plus endommagé les toiles laissées sur place. Cela arrive parfois dans les galeries européennes: les voleurs s'emparent de quelques œuvres et barbouillent les autres de peinture en aérosol. «Il est bien malheureux que tout ça arrive», dit encore M. Fucito. Mais je trouve aussi malheureux que nos lois protègent si peu les victimes de vol d'œuvres d'art. La loi canadienne légalise le recel au bout de trois ans si l'acheteur d'une œuvre volée peut prouver que l'acquisition a été faite de bonne foi.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer / Geri Halliwell, Mario Jean		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Cinéma / ELLES N'OUBLIENT... (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	Le Bonheur...	Caméra Choc	L'Odyssée (4/4)		Nikita		Le TVA	Le Poing J / Spécial Bloopers		Sports / Loteries (23:58)	
TQ	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	D.	Le Tour des mondes / Père pour la vie		J'aime / Le Quartier		Vivres	Héro	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash	Catastrophes	Cinéma / LA FEMME DU BOUCHER (5) avec Demi Moore, Jeff Daniels			Le Grand Journal		La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir	100 Jours avant l'an 2000		Journal...	Maison neuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui			Téléjournal	
TV5	Magellan	Les Arts...	FR2 (19:05)	Union libre		Écrans...	Les Coeurs brûlés (21:05)		Jrnl belge	Journal	Soir 3	TV5	
D	Contact Animal		Science surnaturelle	Monde et Mystères/Sectes		Biographies			Les Incorruptibles	Cinéma / L'HOMME DES VALLÉES...			
VIE	Cap...	Copines...	Guérir...	Médecine		Cinéma / DIX ANS D'ABSENCE (5) avec Joanna Kerns	Table...		Cuisinez avec...		Copines...	Miniséries	
MP	Box-Office	Clip				MuchMusic Video Awards 99							
MX	Boulevard	Nostalgie	Ed Sullivan	Pop up		Aja Steely Dan	Bourbon Voyageur		Boulevard... / The Doors		Aja Steely Dan	Pop up	
CF	Zone...	Radio enter											
TTF	Ned...	Ed...	Minus...	Daria	Cléo et Chico	Ren...	Simpson	Angela...	Duckman	South Park	Simpson	Ed...	Ren...
RDS	Formule 1	Sports 30	Baseball / Blue Jays - Red Sox						Sports 30 Mag		Sports 30	...sport	...souvent
TFO	...sauvages	Volt	Panorama		La Vie à l'envers		Cinéma / ENFANTS DE SALAUD (5) avec M. Caine		Panorama		National...	News	Cinéma
CBC	News	News	Life and Times		The Nature of Things		Witness		The National / CBC News		CTV News	Pulse	... (0:05)
CTV (Mont.)	Pulse		Access	King...	Stargate SG-1		Diagnosis Murder		ER		PSI Factor		... (0:06)
GBL	News	News	Sabrina...	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Stark...	The Practice		Studio 2		Changing...
TV0	...Bus	...Kids	Fragile Nature		Studio 2		Cinéma / SAM AND ME (4) avec Ranjit Chowdhry		Studio 2				... (23:35)
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	...Anyway?	Cinéma / LETHAL WEAPON 3 (5) avec Mel Gibson, Danny Glover					... (23:35)	Politi. (0:05)	
CBS	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder	Chicago Hope	48 Hours				Late Show (23:35)		
NBC	News	Nigh. News	Jeopardy	Wheel...	Friends	Jesse	Frasier	Stark...	Third Watch / Début		The Tonight Show (23:35)		
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	Wildest Police Videos	Family Guy	Action		Charmed		Drew Carey	Star Trek: Voyager	
PBS (Burl.)	News		Nigh. Bus.	Violence	Old House	Hometime	Live from Lincoln Center / New York Philharmonic		Cinéma / SCENES FROM A MALL (4)				
PBS (Plat.)	News	Nigh. Bus.	News		Nature / Sperm Whales	Nova / Kalahari	The Life of Birds		News		Charlie Rose		
CTV (Corn.)	News		Wheel...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway?	Diagnosis Murder	Third Watch		CTV News		News	Open (0:05)	
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / Roseanne	Investigative Reports / Talk to me			Law & Order		Biography		
BRAVO	Lynne Tillman - Ziggy		Videos	James...	Book TV	Douglas...	Cinéma / THE LAST PICTURE SHOW (3)		NYPD Blue		Homicide		
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Disco	Wild...	Secrets of the Deep		Snake...	Snake...	@discovery.ca	Wild...	
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice...	History	It Seems...	Myths	War Stories		History of Warfare		Tour of Duty	War...	
NEWSWORLD	News	Bus. News	News		timeFRAME	Counter.	The National		the fifth estate		News	National	
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Lightning...	The Rez	Due South		Cinéma / THE TALL GUY (5) avec J. Goldblum		News	Cinéma	
LEARNING	Bob Vila's Home	again	48 Hours		Slide!		Raging Rivers		Ferocious Oceans		Slide!	Raging...	
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Images	...Days	Weddings	...Miracles	Extra	Flick	Lighten...	...Dinner?	Weddings	...Miracles	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Red Sox						Dave Hodge Special		Sportsdesk	Motoring	
SPORTSNET	Sports	NFL...	Beach Volleyball		...National Triathlon	Sportsdox			SportsCentral		Fox News	Last Word?	
YTV	Addams...	Watership	Boy Meets	...Crash	Radio Active	3 Friends	...Holmes		Student...	Goose.	Addams...	Beasties	...Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Plainte contre TQS

Une
réponse
dans
45 joursPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le comité de surveillance de TQS a 45 jours pour donner suite à la plainte déposée par le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (STIJM) concernant les liens entre Québecor et TQS.

De son côté, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) se dit «très heureuse» de pouvoir tester la validité de ce comité, en effet créé à la demande de la fédération. La FPJQ entend donc pour le moment laisser le comité faire son travail avant de se prononcer sur cette affaire.

Code de déontologie

Avant-hier, le STIJM a rendu publique une plainte qu'il avait déposée la semaine précédente au comité de surveillance de TQS. Cette plainte alléguait que TQS n'a pas respecté le code de déontologie journalistique qu'elle s'était engagée à appliquer, une promesse faite en août 1997 au CRTC lors des audiences sur l'achat de TQS par Québecor.

À l'occasion de ces audiences, plusieurs groupes s'étaient inquiétés de cet achat. Pour calmer ces appréhensions, TQS avait adopté un code de déontologie qui reconnaissait, entre autres, l'indépendance des salles de nouvelles de TQS et des entreprises de Québecor, dont *Le Journal de Montréal*.

Or la plainte du syndicat des journalistes apporte justement plusieurs exemples de liens entre TQS et la haute direction de Québecor, particulièrement de pressions effectuées sur la chroniqueuse de télévision afin d'orienter son travail.

Les conditions du CRTC

En autorisant la vente de TQS à Québecor, le CRTC avait donc posé deux conditions: l'adoption de ce code de déontologie et la création d'un comité de surveillance pour voir au respect du code en question.

Selon les renseignements recueillis hier, ce comité ne s'est jamais réuni à ce jour et la plainte des journalistes représente donc son premier travail. Selon la procédure établie devant le CRTC, le comité se réunit au besoin, examine les plaintes et, si ces dernières sont recevables, peut mener sa propre enquête, pour ensuite émettre des recommandations au conseil d'administration de TQS.

Le comité est formé d'Andréanne Bournival, de l'ONF, de Pierre Trudel, de la faculté de droit de l'Université de Montréal, et de Guy Morin, ancien dirigeant de la Place des Arts.

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon



L'ODYSSÉE

C'est le dernier épisode de cette grande saga.

TVA, 20h

LE BONHEUR EST DANS LA TÉLÉ

Début d'une nouvelle émission plutôt folle, conçue par Stéphane Laporte, avec une nouvelle animatrice, Stéphanie Allaire, qui anime six émissions différentes en une.

TVA, 19h

LE TOUR DES MONDES

Un documentaire de Jean-Thomas Bédard sur la paternité, *Pères pour la vie*.

Télé-Québec, 20h

J'AIME

Deuxième édition de cette nouvelle émission animée par Jean Fugère sur les passions. Ce soir, le quartier, avec Claude Jasmin, le sculpteur Michel Goulet, Dinu Bumbaru de Héritage Montréal et Bernard Vallée.

Télé-Québec, 21h

L'ÉCUYER

Invités: Normand Brathwaite, Mario Jean et l'omniprésente Geri Halliwell, ex-Spice Girl qui poursuit sa «run de lait» promotionnelle cette semaine à Montréal.

Radio-Canada, 21h

LE DEVOIR

CULTURE

La rentrée littéraire, se passe à la librairie Gallimard!
3700 boul. Saint-Laurent, tél : 499-2012

ARTS VISUELS

Dans des lieux incongrus

L'art devient virtuel

À Ottawa, plus que jamais, l'art déserte les galeries. La Société des musées québécois annonce ses lauréats. Le Musée des beaux-arts de Montréal offre une nocturne pour *Cosmos*.

BERNARD LAMARCHE

Pour rendre compte d'une tendance de plus en plus grandissante de la création contemporaine en arts visuels à prendre la poudre d'escampette pour se produire hors les murs des galeries, la conservatrice de l'art contemporain de la Galerie d'art d'Ottawa, Sylvie Fortin, a organisé un projet inusité. Depuis mai dernier et jusqu'au 21 novembre, 12 artistes contemporains, d'ici et d'ailleurs, présenteront leur production en circulant dans les parages de la galerie, en même temps que la salle consacrée à ce projet, qui a pour titre *All The Wrong Places - Dans des lieux incongrus*, reste pratiquement vide. La salle d'exposition est ainsi transformée en une centrale de communication d'où sont gérés tous les volets de l'événement. La galerie devient un lieu d'échange d'information, un lieu également de rencontre avec les artistes et la commissaire.

Le centre-ville d'Ottawa sera en partie le lieu de cet essaimage. L'art sera également disséminé à même l'espace virtuel d'Internet, une pratique de plus en plus courante. La commissaire et directrice de galerie veut «démocratiser l'étendue de la production contemporaine en arts médiatique et visuel en présentant des pratiques variées qui ne peuvent opérer à l'intérieur de la galerie».

De cette façon, il s'agit de soutenir la diversité des pratiques, même celles qui tentent d'échapper à la matérialité des salles d'exposition conventionnelles. «Mail art», art sur Internet, enseignes lumineuses, interventions sur la rue, performances, art éphémère et autres types d'infiltration dans la sphère publique, toutes ces tendances sont réunies dans un événement cumulatif réparti sur six mois.

Certains projets impliquent directement le public, comme celui de Nadine Norman, une artiste de Montréal, qui prendra la forme d'un sondage permettant de déterminer l'apparence et le caractère d'une femme idéale afin de donner corps de façon ironique au mythe des modèles féminins. La compilation des données conditionnera le choix d'une comédienne qui aura à se mouler au modèle statistique lors de diverses apparitions publiques.

Plusieurs des projets résonnent de la redéfinition de la sphère privée, de la manière dont le privé est désormais perméable aux sollicitations provenant de la sphère publique. Un des projets dure tout le long des six mois de l'événement, celui de Marylène Negro, qui consiste à envoyer anonymement par la poste et par courrier électronique des cartes postales aux images faisant référence «de manière incongrue» à la technologie.

Les projets de Marion Bordier, Susan Schuppli, Charles Goldman et Mitch Robertson sont déjà terminés. Ceux de Germaine Koh, Mohamed El Baz (qu'on peut voir actuellement à Montréal à la galerie Oboro), Nadine Norman, Michael Shaowanais et Chantal Gervais sont à venir ou en cours. Deux œuvres seront inaugurées à des dates encore à déterminer, celles de Diane Gougeon et de Aernout Mik.

Les projets de El Baz, Koh et Norman sont lancés ce soir, à la Galerie d'art d'Ottawa, dès 17h30. Il est possible de consulter le site Internet suivant, pour plus de renseignements: <http://www.cyberus.ca/~oag/wrong.htm>. Le site contient les archives des



projets passés et donne un avant-goût des projets à suivre. Le site comprend également un calendrier des conférences et rencontres organisées autour d'*In All The Wrong Places*. Une publication bilingue et illustrée sera disponible en 2000.

Les prix de la SMQ

La Société des musées québécois (SMQ) a procédé la semaine dernière à la remise de ses prix de mérite 1999 dans le cadre de son congrès annuel. Fait à noter, deux des trois prix, en plus d'une mention, ont été remis à des intervenants impliqués dans la diffusion de l'art contemporain.

Le prix Carrière 1999 a été remis à Claude Gosselin, fondateur du Centre international d'art contemporain (CIAC). Le prix est en quelque sorte remis à M. Gosselin pour l'ensemble de sa carrière, lui qui a tenu à bouts de bras les Cent jours d'art contemporain de 1985 à 1997 et qui est l'organisateur depuis l'an dernier de la Biennale de Montréal.

Pour souligner «la qualité des réalisations d'un muséologue qui débute sa carrière en milieu muséal», la SMQ a remis son prix de la relève à Carl Johnson, conservateur au Musée régional de Rimouski depuis 1994. On connaît l'engagement indéfectible de ce musée pour l'art contemporain. Par ailleurs, une mention d'honneur a été décernée à *L'Art inquiet - Motifs d'engagement*, un événement réalisé en 1998 à la galerie de l'UQAM par la directrice de la galerie, Louise Dery. L'événement avait donné lieu à une exposition, un colloque et une publication diffusée notamment en France.

Finalement, le prix Excellence 1999 a été décerné au Musée du Québec pour l'exposition *Rodin* à Québec, qui avait connu un succès faramineux aux tourniquets. Le prix a été remis au directeur du Musée du Québec, John Porter, pour «l'excellence de la muséographie de Rodin à Québec», «la qualité de la programmation des activités éducatives qui l'accompagnaient» et «la qualité de la mise en marché» de l'exposition.

Cosmos la nuit

Le Musée des beaux-arts de Montréal invite les noctambules montréalais à une nuit cosmique, le samedi 25 septembre 1999, de 18h à minuit, dans les salles du pavillon Jean-Noël Desmarais, dans le cadre des Journées de la culture. Ce sera l'unique occasion pour le public de voir gratuitement l'exposition *Cosmos: du romantisme à l'avant-garde*. Les visiteurs sont conviés à venir maquillés et déguisés sur le thème du cosmos. Ils seront accueillis par l'animateur de la soirée, Grégory Charles. Deux groupes de musiciens contribueront à la soirée: Pigeon Hole, qui fait dans le folk rock, et les rappeurs de La Constellation. Les cinéphiles verront ou reverront avec plaisir le film de Stanley Kubrick, 2001: *L'Odyssée de l'espace*. Un concours fera appel à tous les participants pour choisir le costume le plus original.

Vernissages, etc.

■ Depuis hier, Gilbert Boyer, au Musée d'art contemporain de Montréal, 185, rue Sainte-Catherine Ouest.

■ À la galerie Waddington & Gorce, dès samedi: les œuvres du peintre Jack Bush, décédé en 1977, des œuvres des années 60. Au 1446, rue Sherbrooke Ouest.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

À neuf mois de ce qui deviendra l'un des événements musicaux majeurs au Québec — une *Symphonie du millénaire* jouée par plus de 350 musiciens devant 50 000 personnes à l'oratoire Saint-Joseph le 3 juin prochain —, on a eu droit hier, pour cette annonce, à un mini-congrès de compositeurs venus souligner toute l'importance d'une création collective dont le projet préliminaire, discuté au Conseil québécois de la musique, avait pour titre *Esprit de clochers*.

John Rea était de la partie avec sa *Fanfare* menée rondement par le chef Walter Boudreau, lui-même compositeur, qui dirigea, dans la nef de la basilique, une pièce pour cuivres de Denis Gougeon. Il faut dire que sur les mesures du *Veni Creator* viendront se greffer les créations de 18 compositeurs québécois. Il y aura volée de cloches: celles des églises de la ville (un «instrument» dont rêve de se servir Walter Boudreau depuis 35 ans), celles du carillon de l'oratoire, à la charge de Claude Aubin, qui viendront s'ajouter aux 2000 cloches qu'autant de Montréalais agiteront sur commande pour produire une sorte de rituel aboutissant à un mouvement jubilatoire. Le mouvement central de l'œuvre a pour titre *Purgatoire*, mais il y a aussi, avant l'épilogue, une *Apothéose*.

Hétéroclite à souhait? L'événement compte notamment sur la participation de camions à incendie, de «bicyclettes musicales» ainsi que de multiples groupes aux vocations fort diverses: I Musici de Montréal, Ensemble contemporain de Montréal, OSM, Société de musique contemporaine de Montréal, Studio de musique ancienne de Montréal, Code d'Accès, Quatuor Molinari, Petits Chanteurs du Mont-Royal, Musica Camerata, Arsenal à musique, Idées heureuses, Productions SuperMémé, Chants libres et Musique du 22e Régiment (sous la baguette du major Denis Bernier).

Le samedi-là, videra-t-on toutes les salles de la ville pour mieux satisfaire

les mélomanes goulus de millénaire? Sans doute pas, mais le «miracle» est en gestation sur ce sommet choisi par le frère André pour y ériger une basilique. La chaîne culturelle de Radio-Canada s'en fera le témoin fidèle.

On placardera la ville, en avril prochain, de l'affiche réalisée par Geneviève Côté (quelques exemplaires de luxe vaudront 500 \$) et, on ne peut y couper, les 2000 cloches numérotées attendent preneurs à 130 \$, 75 \$ et 40 \$ pièce. Une partie du prix payé pour chaque cloche est déductible d'impôt. Les cloches qui portent les numéros 1 et 2000 sont offertes à 1000 \$. Il y aura donc 2000 carillonneurs complices privilégiés de ce moment musical du 3 juin 2000. On se renseigne au (514) 843-9305.

Les frais inhérents à l'organisation de ce rassemblement à saveur de création musicale sont en partie compensés par la participation de la Ville de Montréal, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada et du programme fédéral 2000 dont Joan Fraser, sénatrice, a précisé hier qu'il verserait environ 70 000 \$ pour étayer la «diversité, la vitalité et la richesse» de la vie artistique de la région montréalaise.

Avec fierté, le Conseil québécois de la musique (CQM) assume ici un rôle de rassembleur, a souligné hier Lorraine Vaillancourt, son porte-parole. Mme Vaillancourt, qui dirige depuis sa fondation le Nouvel Ensemble moderne, en a profité pour lancer une invitation à tous les citoyens: «Tous ces compositeurs existent déjà et continueront d'exister», et il faudrait bien s'en rapprocher.

Pour mémoire, voici la liste des compositeurs qui se prêtent à la création de la *Symphonie du millénaire*: outre les deux directeurs artistiques et compositeurs, Denis Bouliane et Walter Boudreau, il y a Marie Pelletier et Estelle Lemire et, par ordre alphabétique, Serge Arcuri, Yves Daoust, Alain Dauphinais, André Duchesne, Louis Dufort, Sean Ferguson, Michel Gonneville, André Hamel, Alain Lalonde, Jean Lesage, Luc Marcel, John Rea, Anthony Rozan-kovic et Gilles Tremblay.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gisèle Guibord, organiste à l'oratoire Saint-Joseph.

La GBQ à livre entrouvert

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le dernier numéro de la revue *L'Action nationale*, lancé ce soir à Montréal, propose un dossier spécial consacré à la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ). Le dossier compte une douzaine de textes et plus d'une centaine de pages.

L'ensemble permet d'aborder différents problèmes liés au projet en développement depuis près de deux ans. Des textes portent sur l'histoire des bibliothèques au Québec ou l'état actuel des collections. D'autres s'intéressent au phénomène international des grandes bibliothèques ou à de grands exemples du passé (un entretien avec le philosophe Raymond Klibansky, de l'Université McGill, est franchement passionnant). D'autres encore interrogent la mission de la future GBQ. Mais au total, l'examen demeure assez gentil.

Lise Bissonnette, p.-d.g. de la GBQ, ouvre le bal avec «La nouvelle corne d'abondance», un texte de défense et d'illustration de son institution. Elle rappelle d'abord les critiques souvent formulées à l'endroit des concepteurs de l'institution, notamment celle «de se livrer à un luxe, sinon à une luxure, coupables (aux deux sens du terme)». «Ces inepties passeront», prédit alors l'ex-directrice du Devoir. «La Grande Bibliothèque du Québec, minutieusement planifiée, forte de ses études préalables et instruite des expériences autres en Europe et en Amérique, ne sera pas plus un éléphant blanc que les équipements cul-

turels et éducatifs du quartier où elle vit, ses moyens et ses échelles en témoignent déjà. La Grande Bibliothèque du Québec, comme tous les établissements de même nature dans les pays semblables au nôtre, sera un immeuble extraordinairement fréquenté par les citoyens de tous âges et de toutes origines, tout simplement parce qu'elle leur offrira la même diversité de service. Enfin, [...] loin de susciter l'extinction des plus petites bibliothèques, dans les quartiers environnants ou dans les régions, elle se prépare activement, avec leur collaboration, à soutenir leur développement.»

Le reste du dossier ne propose pas de répliques sévères, ou si peu, aux prévisions optimistes de la p.-d.g. de la GBQ. L'éditeur Denis Vaugeois se contente de donner un seul conseil à Mme Bissonnette: «La trame urbaine du coin Berri est déjà lourdement amochée, écrit l'ancien ministre péquiste. La Grande Bibliothèque peut et doit être une étape importante dans la revitalisation du secteur.» Sylvain Lavoie, directeur de la Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup, rappelle que les détracteurs de la GBQ craignent qu'elle soit «financée sur le dos des autres bibliothèques du Québec». Louise Saint-Pierre, une «agente littéraire», questionne essentiellement «la vocation nationale de ce nouvel équipement culturel et de son impact sur les milieux reliés à la littérature, plus particulièrement sur le travail des auteurs en région».

Le dossier sur la GBQ a été dirigé par Robert Laplante, directeur de *L'Action nationale*. Le numéro de la revue est lancé en début de soirée à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis.

SALON DU LIVRE ANCIEN



la Centre de la librairie ancienne du Québec

25 et 26 septembre 1999

Samedi: midi à 18h • Dimanche: 11h à 17h

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Pavillon McConnell - 1400, boul. de Maisonneuve O.

LE DEVOIR

ADMISSION: 5,00\$ pour les deux journées

GRAND CHOIX DE LIVRES
ANTIQUES ET RARES,
ILLUSTRÉS, PREMIÈRES
ÉDITIONS, BELLES
RELIURES.

RABAIS DE 1,00\$ À L'ADMISSION AVEC CETTE ANNONCE.

Saint-Jérôme - Laurentides
MYTHOLOGIE DES LIEUX
SYMPOSIUM INTERNATIONAL
Art contemporain et multidisciplinarité
du 11 au 26 septembre 1999
Place de la Gare
Réalisation
FONDATION
DEROUIN
Centre d'exposition
du Vieux-Palais
et la Ville de Saint-Jérôme

Jacques de Tonnancour	Tatiana Montoya	Roberto Parodi	Carlos Uribe	Milton Becerra	Maria Anna Parolin	Libby Hague
Paul Grégoire	Collectif TCHOU	Guy Nadeau	Pâté chinois	Nicole Brossard	Guy Huneault et Louis Leticq	Jocelyn Bérubé

PARADE ET MISE À FEU DES ŒUVRES DU SYMPOSIUM
samedi 25 septembre de 19 h à 21 h
En cas de pluie, remis au dimanche 26 septembre

Samedi, 25 septembre de 19 h à 21 h,
à la Place de la Gare, Saint-Jérôme

- Parade des sculptures réalisées par des artistes de Colombie, du Venezuela, du Mexique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec lors du symposium «Mythologie des lieux»
- Spectacle de marionnettes géantes
- Grand feu du symposium, mise à feu des sculptures en bois et en papier par un abasourdissement cracheur de feu
- Danse contemporaine sur la mythologie du feu par la troupe *Instant Danse*
- Spectacle de Jocelyn Bérubé, musicien et conteur

Dimanche, 26 septembre de 13 h à 17 h,
à la Place de la Gare, Saint-Jérôme

- Pique-nique et rencontre avec les artistes du symposium
- Danse contemporaine sur la mythologie du feu par la troupe *Instant Danse*
- Concert-performance de musique actuelle par le duo Pâté chinois (Guy Pelletier et Julien Grégoire)

Informations: (450) 432-7171
Internet: www.laurentides.net/cevp